



Toulouse le 23 juillet 2008

## **QUAND LA PLANETE SE RECHAUFFE AU NIVEAU MONDIAL,**

### **LE DIALOGUE SOCIAL SE REFROIDIT CHEZ LCL MIDI !!!**

#### **ATMOSPHERE, ATMOSPHERE, VOUS AVEZ DIT ATMOSPHERE....**

Lors de sa séance plénière, du 23 juillet 2008, les Représentants des Salariés du CE MIDI ont considéré que la consultation sur CRESCENDO II en son volet développement hors «harmonisation des horaires» du Comité n'était pas possible pour les raisons suivantes :

- Au niveau national, la Direction Générale a refusé de prendre en compte la demande de certaines Organisations Syndicales de dissocier le volet « harmonisation des jours et horaires » du Plan de développement, lors de la consultation du CCE du 10 avril 2008.
- Ainsi, sur le CE du MIDI, **l'ensemble des élus et les Organisations Syndicales** considèrent que la consultation doit porter sur l'ensemble du Plan de développement, sachant que la partie « harmonisation des horaires » représente une partie importante de son contenu.
- Sur le CE du MIDI, tous les CHSCT n'ont pas été consultés sur le Plan CRESCENDO II en ses volets Plans de compétitivité et de développement.
- Par ailleurs, des questions restent encore à poser sur le volet Plan de développement et notamment sur la partie « harmonisation des jours et horaires ».

**L'unanimité des membres du CE Midi** ne comprend pas la Direction et déplore son attitude de vouloir « passer en force » sans tenir compte de l'avis des membres de la plénière, démontrant de ce fait toute la « considération » qu'elle porte et attache au dialogue social, ainsi qu'à la réalité du terrain... vécue par le Personnel

Devant une telle attitude, **vos représentants** ont rappelé que la consultation ne pouvait avoir lieu, ce jour, y compris pour des raisons juridiques et **ont TOUS quitté la séance.**

Pour les membres de la plénière, la consultation du Comité reste donc à être concrétisée.

Les élus et les Organisations Syndicales restent ouverts aux négociations/consultations dans les CHSCT concernés et au Comité d'Etablissement.

**ALORS HEUREUX !!!!!!!!!!!!!**

P.S , copie à :

M Christian DUVILLET

Mme Anne BROCHES

Aux 5 Délégués Syndicaux Nationaux